

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal du 11/03/2025 à 19H

Présents : M. Francis BETBEDER (maire), Mme Véronique COMETS, M. Stéphane SIMON (a donné pouvoir à Mme Véronique COMETS, arrivé à 19h42), Mme Laure LACAZETTE (arrivée à 19h20), M. Philippe MASSOT, Mme Claudette BOUGAULT, M. Roger MONRREJEAU, M. Laurent SAINT AUBIN, Mme Magali LASARTE, Mme Laurie ARAMENDI, M. Daniel SIBERCHICOT, M. Franck BRÉDÉ (arrivé à 19h17)

Absent excusé : Mme Laurence RIVOT (a donné pouvoir à M. Laurent SAINT AUBIN)

Secrétaire de séance : M. Roger MONRREJEAU

En présence de Mme Elsa BRUMONT et Mme Valérie CORNU, adjointes administratives.

M. le Maire ouvre la séance à 19h15.

M. Julien CLAVERIE a été nommé président de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1** Procès-verbal de la séance du 11 février 2025
- 2** COMMUNE : Compte de gestion - Compte administratif 2024 – Affectation du résultat
- 3** BUDGET ANNEXE Lotissement PASCOUAOU II - Compte de gestion -
Compte administratif 2024- Affectation du résultat
- 4** Délibération - Demande de Dotation d'Equipement des Territoires
Ruraux 2025 - Changement luminaires Mur à Gauche
- 5** Délibération - Demande de FIL pour le réaménagement de la médiathèque municipale
- 6** Délibération - Convention de participation financière au plan pluriannuel d'investissement du
Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes 2025-2026-2027
- 7** Délibération - Adhésion au groupement de commandes EPI de MACS
- 8** Informations diverses

1 Procès-verbal de la séance du 11 février 2025

Le conseil municipal n'ayant pas d'observation à formuler, donne à l'unanimité un avis favorable.

2 COMMUNE : Compte de gestion - Compte administratif 2024 – Affectation du résultat

M. Julien CLAVERIE présente la page des résultats du compte de gestion puis présente le compte administratif et propose de s'arrêter s'il y a des questions.

Total des dépenses de fonctionnement : 871 112,91 € de réalisé sur 1 140 520,68 € de prévu

Total des recettes de fonctionnement : 1 002 096,17 € de réalisé sur 1 140 520,68 € de prévu

Total des dépenses d'investissement : 384 484,98 € de réalisé sur 898 951,91 € de prévu

Total des recettes d'investissement : 329 781,39 € de réalisé sur 898 951,91 € de prévu

Il présente ensuite les restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice 2025.

M. le Maire quitte la salle et M. Julien CLAVERIE fait procéder au vote du compte de gestion puis du compte administratif.

Le compte de gestion de la commune 2024 est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le compte administratif est voté à la majorité, une abstention de Mme Laurie ARAMENDI.

M. Julien CLAVERIE clarifie que la page du vote du compte administratif diffusée sur l'écran est différente de celle transmise sur la Kbox suite à une erreur dans le document initialement transmis. Le vote du compte administratif présenté et voté est conforme aux résultats cités précédemment.

M. le Maire revient dans la salle.

M. Julien CLAVERIE présente l'affectation du résultat :

Résultat d'exploitation = 592 617.66

Affectation en réserve = 112 941.80

Résultat reporté en fonctionnement = 479 675.86

Résultat d'investissement reporté = - 30 170.06

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats

3 BUDGET ANNEXE Lotissement PASCOUAOU II - Compte de gestion - Compte administratif 2024- Affectation du résultat

M. le Maire qui la salle

M. Julien CLAVERIE présente la page des résultats du compte de gestion puis présente le compte administratif.

Total des dépenses de fonctionnement : 31 080.00 € de réalisé sur 32 000 € de prévu

Total des recettes de fonctionnement : 0 € de réalisé sur 32 000 € de prévu

Total des dépenses d'investissement : 0 € de réalisé sur 32 000 € de prévu

Total des recettes d'investissement : 0 € de réalisé sur 32 000 € de prévu

M. Julien CLAVERIE fait procéder au vote du compte de gestion puis du compte administratif.

Le compte de gestion du lotissement 2024 est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le compte administratif est voté à l'unanimité par le Conseil municipal.

M. le Maire revient dans la salle.

L'affectation du résultat pour le budget annexe du lotissement :

Résultat d'exploitation déficit = 31 080

Affectation en réserve = 0

Résultat reporté en fonctionnement déficit = 31 080

Résultat d'investissement reporté = 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats

4 Délibération pour DETR (Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025)

Dans le cadre de la transition et sobriété énergétique, il est envisagé de remplacer les luminaires actuels du mur à gauche par des LED. Le devis s'élève à 40 448,22 € TTC (33 706,85 € HT).

Le Conseil municipal peut demander un financement de la DETR à hauteur de 40 % du montant hors taxes. M. le Maire précise que normalement la demande de DETR doit être déposée au plus le 30 janvier mais nous étions en attente du devis.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de DETR.

5 Délibération - Demande de FIL

Les travaux de réaménagement de la médiathèque municipale sont en cours de finition. M. le Maire propose de présenter une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de MACS, au titre du Fonds d'Investissement Local, de 8 250.00 €.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de FIL pour les travaux de réaménagement de la médiathèque.

6 Délibération - Convention de participation financière au plan pluriannuel d'investissement du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes 2025-2026-2027.

M. le Maire relate que toutes les communes du département ont rencontré le SDIS pour abonder le financement du SDIS car ils manquent de fonds pour renouveler du matériel. C'est pourquoi il est proposé de contractualiser la participation de la commune au financement du plan pluriannuel d'investissement en matériels d'incendie et de secours du SDIS des Landes sur 3 ans à compter de cette année.

Il s'agit d'une participation volontariste de chaque commune, au prorata du nombre d'habitants. Nous concernant les montants sont de :

2025 : 2 281.52€

2026 : 2 851.90€

2027 : 3 422.27€

M. BRÉDÉ interroge pour savoir s'ils ont un besoin particulier en supplément justifiant cette demande de participation financière. M. le Maire explique que c'est pour renouvellement de matériel, les camions par exemple.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la participation communale au plan pluriannuel de financement pour le SDIS des Landes.

7 Délibération - Adhésion au groupement de commandes EPI de MACS

M. SIMON prend la parole et précise qu'en continuité du document unique, ce groupement de commandes nous permettrait de mutualiser l'approvisionnement des équipements de protection individuelle, des vêtements de travail, des vêtements d'hygiène, des équipements de stockage des produits.

A la majorité et une abstention de Mme Laurie ARAMENDI, le Conseil municipal adhère à ce groupement de commandes.

8 INFORMATIONS DIVERSES

- Mme Véronique COMETS informe que le bulletin municipal est à l'imprimerie.

Prochainement une réunion sera organisée avec toutes les associations afin d'échanger sur l'organisation d'une journée sport au village. Le CDOS qui était venu pour la Journée Olympique l'an passé peut prêter du matériel mais les intervenants ne viendront pas sur site.

-Mme Laure LACAZETTE informe que les travaux de réhabilitation énergétique du bloc B à l'école sont presque terminés. Une visite a été proposée au groupe de travail le samedi 22 février 2025 pour les membres intéressés. Le service technique a déménagé les 4 espaces pendant les vacances scolaires. Pour le bâtiment B, une réserve a été faite sur un vitrage fissuré lors de l'installation. Concernant l'accueil périscolaire, les travaux sont finis. Reste à solder le coin petit lavabo avec l'arrivée et l'évacuation de l'eau. Les travaux du bloc A maternelle débuteront le lundi 10 mars 2025. Le bureau d'études gère un problème d'approvisionnement de barrières pour bien fermer la partie qui sera en chantier. Dans les toilettes marrons, de l'amiante sera à retirer. La VMC double flux a été installée au bloc C.

Une réunion de chantier a lieu presque tous les vendredis à 8h, Mme LACAZETTE convie qui souhaite y assister. Elle précise que la fin des travaux est prévue pour mai/juin 2025.

Concernant la fermeture de classe, pas de retour officiel à ce jour. Les délégués des parents d'élèves ont organisé une réunion hier soir.

Mme Laurie ARAMENDI ayant assisté à cette réunion prend la parole pour relater les décisions prises :

- Un courrier sera fait à l'Inspection académique + une pétition
- Mise en place d'une banderole à l'école

Ces points seront abordés lors du prochain Conseil d'école.

Puis il y a eu un débat orienté pour attirer les familles avec enfants dans le village qui scolarisent hors commune ; le PEDT du centre de loisirs a également été évoqué.

M. Daniel SIBERCHICOT soumet de faire un courrier à ces familles. Mme Laure LACAZETTE précise qu'à chaque demande de dérogation où l'avis de la Mairie est sollicité, ces familles sont reçues.

M. Daniel SIBERCHICOT propose de faire un courrier pour les faire « culpabiliser ».

M. Franck BRÉDÉ questionne pourquoi ils ne viennent pas à l'école ici. M. le Maire répond que c'est souvent pour du confort personnel ou des familles qui scolarisent dans le privé ou à la maison.

Mme Magali LASARTE précise que pour maintenir les 6 classes actuellement il faudrait 144 élèves pour avoir 24 enfants dans chaque classe.

Mme Laurie ARAMENDI informe que certains maires ont inscrit des animaux pour « faire le nombre ».

A l'instar de tous les maires ruraux, M. le Maire rencontrera prochainement la nouvelle directrice Académique des services de l'Education Nationale des Landes, Mme Claudine LAJUS.

- M. Stéphane SIMON informe qu'il y aura une réunion de la commission urbanisme & bâtiments le 12 mars 2025 à 18h30 avec à l'ordre du jour notamment la révision du PLUI, l'enquête publique se déroule du 6 mars au 8 avril 2025.

- M. le Maire informe que la commission des finances se réunira le 18 mars 2025 à 18h30.

- M. Daniel SIBERCHICOT demande pourquoi un compteur d'eau a été posé à MONCLA. Réponse de M. le Maire, les nouvelles propriétaires souhaitent faire de la permaculture.

- M. Laurent SAINT AUBIN informe que les 3 titulaires du service technique sont tous revenus en poste à temps complet donc nous n'avons plus de contractuel embauché par le biais du service remplacement du Centre de Gestion.

L'entretien des espaces verts a débuté et le déménagement des classes a pris beaucoup de temps. La réfection des peintures (volets, portes, etc.) continue.

Mme Laurie ARAMENDI interroge pour savoir qui a installé des bouteilles aux arbres, M. Laurent SAINT AUBIN lui répond que le service technique a installé 22 bouteilles pour piéger les reines des frelons asiatiques dans le bourg et alentours.

- M. Franck BREDE demande où est ce que nous en sommes concernant le bail de la boulangerie. M. le Maire répond que notre interlocuteur est le notaire et qu'à ce jour celui-ci n'est pas revenu vers nous.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h33.